Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **84 (1958)**

Heft 18

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

84e année Lausanne, 30 août 1958 N° 18

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'E.P.U.L. (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: † G. Epitaux, arch. à Lausanne
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: Cl. Grosgurin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing; A. Gardel, ing.; E. d'Okolski, arch.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel; R. Neeser, ing.; P. Waltenspuhl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION
D. Bonnard, ing.
Rédaction et Edition de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 26.—	Etranger. .	Fr. 30.—
Sociétaires . . .	»	» 22.—	» . .	» 27.—
Prix du numéro . . .	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II. 57 75, Lausanne.
Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page.	Fr. 275.—
1/2 »	» 140.—
1/4 »	» 70.—
1/8 »	» 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Modernisation des branches principales d'un réseau d'irrigation en Provence, par G. Combes et M. Hirbec, ingénieurs à la Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques.
Nécrologie : Alexis Petitpierre, ingénieur.
Bibliographie. — Documentation générale. — Documentation du bâtiment.
Nouveautés, informations diverses : La station d'épuration des eaux usées du Grand-Saconnex (Genève), par H.-L. Bendel.

MODERNISATION DES BRANCHES PRINCIPALES D'UN RÉSEAU D'IRRIGATION EN PROVENCE

par G. COMBES et M. HIRBEC, ingénieurs à la
Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques, Grenoble

Introduction

Historique

Au cours de l'année 1932, l'ingénieur J. Rigaud, de l'Administration du génie rural, fervent Provençal, publiait une brochure intitulée *Les eaux du Verdon à Marseille, Aix et la région.* Il y proposait des solutions aux problèmes posés depuis fort longtemps par les distributions d'eau et les irrigations dans la région d'Aix et par l'alimentation en eau de la grande cité phocéenne.

« Nous avons limité, disait l'auteur, les problèmes à résoudre à ceux que les possibilités régionales nous permettaient d'envisager ; mais il nous est apparu qu'étant donné les pénuries d'eau l'été, il était d'une mauvaise économie de laisser gaspiller les eaux d'hiver toujours en excès. Mettre en réserve ces dernières, les accumuler aux périodes où elles sont inutilisées pour les faire servir en temps opportun, tel a été le but de l'étude et du projet ci-joints. Ainsi, l'extension des irrigations dans les territoires d'Aix-en-Provence, Gardanne et Trets, l'alimentation en eau des villes et villages deshérités du massif de l'Etoile, l'alimentation en eau potable de Marseille ont pu être envisagées, tant avec l'aide du canal du Verdon agrandi, qu'avec le concours des eaux d'hiver inutilisées de ce même canal et l'appoint des eaux zénithales, l'ensemble de ces eaux étant contenues par des barrages à asseoir dans les massifs de Sainte-Victoire et du Montaiguet, pour former les grandes réserves si précieuses en été. »

Du projet Rigaud initial, l'Administration du génie rural des Bouches-du-Rhône a réalisé une grande partie : l'irrigation de l'ensemble Gardanne-Trets à partir de la réserve de Bimont dans le massif de Sainte-Victoire. Une partie du volume est fournie par une dérivation du vieux canal du Verdon, le tunnel de Campane, qui débouche dans le lac de Bimont. Dans l'état actuel des choses, une étape ultérieure est prévue ; une branche du grand canal de Provence viendra fournir à Bimont un surplus dont on a besoin pour remplir gravitairement la réserve.

On aurait donc pu penser que, cette dernière étape étant réalisée, l'Administration estimerait avoir mis en place un appareil suffisant à combler les vœux d'une population rurale attachée au développement de son terroir. Pourtant, dans le courant de l'année dernière, le Service spécial du bassin de la Durance a décidé la modernisation des branches d'extension du canal